

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 02317

Numéro SIREN : 807 856 596

Nom ou dénomination : GROUPE NICE-MATIN

Ce dépôt a été enregistré le 03/10/2022 sous le numéro de dépôt 13042

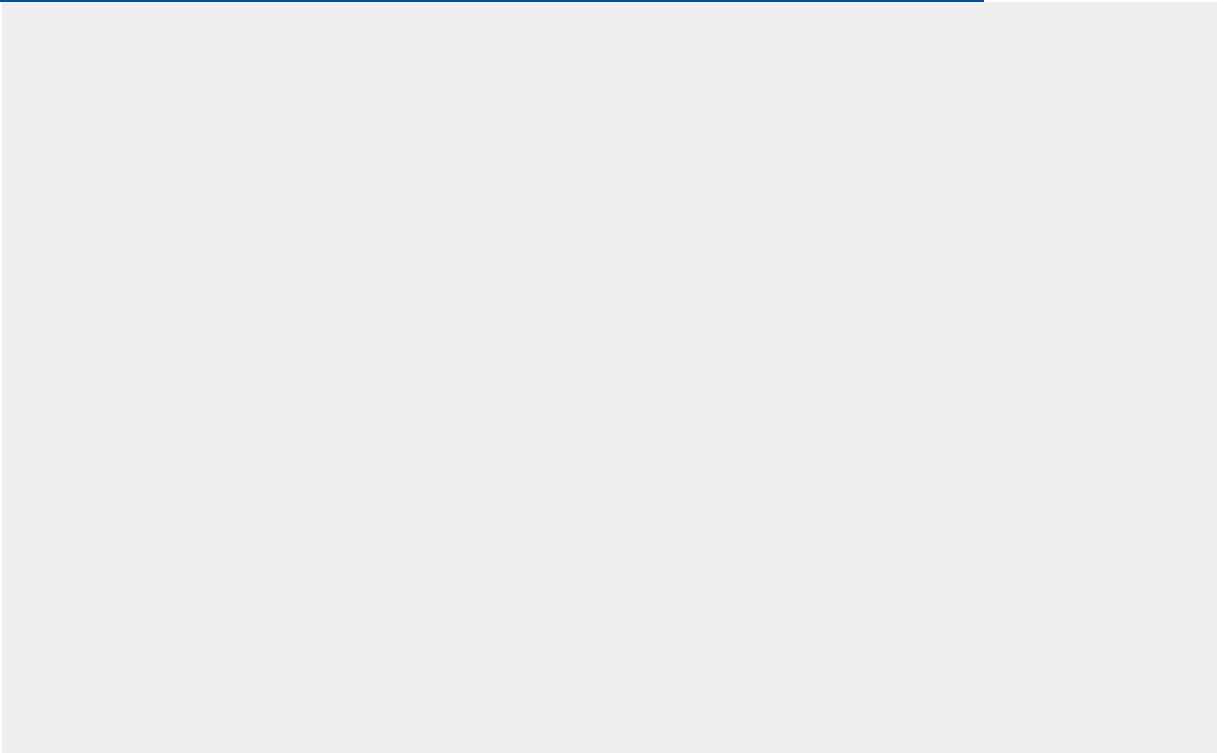
GROUPE NICE MATIN

214 boulevard du Mercantour

06200 NICE

Anthony Maarek

Comptes au 31/12/2021



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif	8
Détail des comptes - Passif	14
Détail des comptes - Charges	19
Détail des comptes - Produits	29

Dossier de gestion

Solde intermédiaires de gestion	35
Capacité d'autofinancement	36

Annexes

Faits caractéristiques	38
Règles et méthodes comptables	42
Immobilisations	46
Amortissements	47
Filiales et participations	48
Provisions et dépréciations	49
Créances et dettes	50
Charges à payer	51
Charges et produits constatés d'avance	52
Produits à recevoir	53
Composition du capital social	54
Variation des capitaux propres	55
Ventilation du chiffre d'affaires	56
Charges et produits exceptionnels	57
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	58
Eléments liés - Annexe Plaquette NM 2021	59

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 147 943	898 119	249 824	228 925
Fonds commercial	10 651 847	3 162 054	7 489 793	7 489 793
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	118 667	5 128	113 538	10 853
Installations techniques, matériel, outillage	6 616 150	2 909 621	3 706 528	2 805 092
Autres immobilisations corporelles	1 614 710	278 090	1 336 620	212 641
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	25 861 238	1	25 861 237	25 833 928
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	580 366		580 366	769 519
ACTIF IMMOBILISE	46 590 921	7 253 013	39 337 908	37 350 750
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	850 597		850 597	865 796
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	7 199 519	426 812	6 772 707	4 839 534
Autres créances	5 334 693	373 200	4 961 493	6 147 257
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	1 736 981		1 736 981	2 595 524
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	397 799		397 799	363 081
ACTIF CIRCULANT	15 519 588	800 012	14 719 576	14 811 193
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	62 110 510	8 053 026	54 057 484	52 161 943

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 6 496 001)	6 496 001	6 496 001
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 554 530	6 554 530
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-13 911 396	-21 059 981
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-9 612 936	-8 703 415
Subventions d'investissement	405 839	306 761
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-10 067 962	-16 406 105
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	527 326	1 174 799
Provisions pour charges	10 437 826	7 612 142
PROVISIONS	10 965 152	8 786 941
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 821 502	821 502
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		40
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 459 948	8 264 238
Dettes fiscales et sociales	14 999 824	13 034 503
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	517 265	85 671
Autres dettes	17 656 974	34 802 116
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	3 704 780	2 773 038
DETTES	53 160 294	59 781 107
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	54 057 484	52 161 943

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	181 692		181 692	140 292
Production vendue de biens	38 989 875		38 989 875	40 677 730
Production vendue de services	28 640 819		28 640 819	26 064 902
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	67 812 385		67 812 385	66 882 924
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			993 086	506 299
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 477 622	1 088 794
Autres produits			272 152	274 969
PRODUITS D'EXPLOITATION			71 555 245	68 752 987
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			236 597	136 322
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			3 361 786	3 696 187
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			15 199	136 053
Autres achats et charges externes			27 355 411	26 731 454
Impôts, taxes et versements assimilés			1 633 880	1 521 685
Salaires et traitements			29 810 168	30 085 511
Charges sociales			12 298 523	12 053 755
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			687 259	585 881
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			35 255	155 261
Dotations aux provisions				91 425
Autres charges			83 872	105 776
CHARGES D'EXPLOITATION			75 517 951	75 299 309
RESULTAT D'EXPLOITATION			-3 962 706	-6 546 323
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			259 423	115
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 346	2 437
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			579 107	269 764
Différences positives de change				38
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			839 875	272 354
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			71 847	136 082
Intérêts et charges assimilées			642 367	139 845
Différences négatives de change			33	141
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			714 247	276 068
RESULTAT FINANCIER			125 628	-3 714
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-3 837 079	-6 550 036

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 570 712	3 679 848
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 431 044	75 355
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 926 172	1 645 083
PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 927 928	5 400 286
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 229 140	4 117 957
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 568 535	6 719
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	4 906 110	3 428 989
CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 703 785	7 553 665
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 775 857	-2 153 379
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	81 323 048	74 425 627
TOTAL DES CHARGES	90 935 983	83 129 042
BENEFICE OU PERTE	-9 612 936	-8 703 415

Annexes

1 - Faits marquants de l'exercice

Epidémie de COVID-19

L'année 2021 a été en partie marquée par la reconduction des mesures sanitaires décidées par le Gouvernement (couvre-feu, fermeture d'établissement accueillant du public, mesures de soutien financier, etc.) engendrant la poursuite du plan de continuation de l'activité mise en place par la société (mise en place du télétravail, renégociations des délais de règlements des dettes sociales et fiscales, etc.).

Acquisition de 100% des titres de l'Avenir Développement par NJJ Presse Sud

Le rachat par NJJ Presse Sud des titres détenus par Nethys à hauteur de 49% dans l'Avenir Développement est intervenu en juillet 2021 conformément aux accords signés entre NJJ Holding et Nethys en date du 12 juillet 2019.

A la suite de cette opération, NJJ Presse Sud détient 100% du capital social et des droits de vote de la société l'Avenir Développement.

Acquisition de 100% des titres de la SAS Groupe Nice-Matin par l'Avenir Développement

Dans le cadre de l'obtention au cours du 1^{er} semestre 2021 de l'agrément ministériel quant à la transformation de la SCIC Nice-Matin en société anonyme, l'Avenir Développement a exercé en date du 30 juin 2021 son option d'achat sur la totalité des actions détenues par la SCIC Nice-Matin conformément aux termes et conditions stipulés par le Pacte d'Associés du 1^{er} février 2020.

A la suite de cette opération, l'Avenir Développement détient 100% du capital social et des droits de vote de la société SAS Groupe Nice-Matin.

Renforcement des fonds propres

L'Avenir Développement a renforcé les fonds propres de la société SAS Groupe Nice-Matin le 14 octobre 2021 via l'incorporation de son compte courant pour 15 852m€ dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par voie d'émission de 15.852.000 actions ordinaires de 1 euro de valeur nominale.

A la suite de cette opération la société SAS Groupe Nice-Matin a ramené ses fonds propres de (16 406) k€ à (554) k€ avant affectation du résultat 2021.

Souscription d'un emprunt bancaire

La société SAS Groupe Nice-Matin a souscrit en novembre 2021 un emprunt de (6 000) k€ auprès des établissements bancaires Caisse d'Epargne et BNP Paribas sur une durée de 60 mois incluant (i) une période de différé de remboursement du capital de 12 mois hors période d'utilisation et (ii) un taux d'intérêt fixe de 1,8%.

Abandons de créances au sein du Groupe

Les différentes sociétés du Groupe ont consenti à des abandons de créances sur l'exercice se décomposant de la manière suivante :

SAS Groupe Nice-Matin / SCI Siège :

- SAS Groupe Nice-Matin détient une créance de 960k€ / SCI Siège détient une créance de 64k€
- Après compensation des créances connexes, SAS Groupe Nice-Matin consent à SCI Siège 896k€
- Retour à meilleure fortune si bénéfice net comptable de 100k€
- Réinscription dans les 6 mois de 64k€

SAS Groupe Nice-Matin / SCI Monaco :

- SAS Groupe Nice-Matin consent un abandon de créance de 2k€
- Retour à meilleure fortune si bénéfice net comptable 1k€
- Réinscription dans les 6 mois de 2k€

SCI PACA / SAS Groupe Nice-Matin :

- SCI PACA détient une créance de 3 640k€
- SCI PACA détient une créance de 18k€
- SCI PACA consent un abandon de créance de 3 658k€
- Retour à meilleure fortune si bénéfice net comptable 100k€

NMTV / SAS Groupe Nice-Matin :

- NMTV détient une créance de 540k€
- SAS Groupe Nice-Matin détient une créance de 6k€
- NMTV consent un abandon de créance de 534k€
- Retour à meilleure fortune si bénéfice net comptable 100k€

SAS Groupe Nice-Matin / NMTV PROD :

- SAS Groupe Nice-Matin détient une créance de 11k€
- SAS Groupe Nice-Matin consent un abandon de créance de 11k€
- Retour à meilleure fortune si bénéfice net comptable 5k€

SAS Groupe Nice-Matin / Editions Gilletta :

- SAS Groupe Nice-Matin détient une créance de 259k€
- SAS Groupe Nice-Matin détient une créance 7k€
- Editions Gilletta détient une créance de 17k€
- Après compensation, SAS Groupe Nice-Matin consent un abandon de créance de 248k€
- Retour à meilleure fortune si bénéfice net comptable 100k€

NM Events / No Limit Events

- NM Events détient une créance de 4k€
- NM Events consent un abandon de créance de 4k€
- Retour à meilleure fortune de 1k€

2 - Composition du capital social

Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres			31/12/2021
Capital social			6 496 001,00€
Prime d'émission			6 554 529,64€
Réserve légale			
Report à nouveau			-13 911 396,27€
Résultat de l'exercice			-9 612 935,60€
Subventions d'investissement			405 839,40€
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres			-10 067 961,83€

La société Avenir Développement détient 100 % du capital avec 6 496 001 actions.

3 - Effectif du personnel au 31/12/2021

Cadres	:	320
Non Cadres	:	395
		715

4 - Provisions pour risques et charges :

Provision pour risques financiers	
NMTV	23 748
NM Training	194 750
Provision litiges	308 828
Provision pour charges diverses	158 000
Provision pour départs PDV	1 612 514
Provision pour départs PDV 2021	2 717 755
Provision indemnité départ retraite	950 938
Provision Clauses de cessions	4 998 619
	10 965 152

5 - Montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

La rémunération des membres des organes de direction n'est pas donnée car cela reviendrait à communiquer une information individuelle.

6 - Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal figurant au compte de résultat de l'exercice est de 79 615 euros.

Les transferts de charges sont composés essentiellement de charges de personnel mis à disposition et de refacturations de prestations de services à d'autres entités du Groupe.

7 - Identité de la société consolidante

Notre société est détenue à 100 % par l'Avenir Développement, la société SAS Groupe Nice Matin et ses filiales seront ensuite consolidées dans les états financiers de la Société Avenir Développement.

8 - Disponibilités

Les liquidités en banque ou en caisse ont été évaluées en leur valeur nominale. Le poste des "Disponibilités" s'élève au terme de l'exercice 2021 à 1 736 980 euros (dont 953 115 € de préfinancement CICE) contre 2 595 524 euros à la clôture du 31 décembre 2020.

9 - Evénements post-clôture**Clôture de la procédure de sauvegarde**

Par jugement en date du 13 juillet 2022, le Tribunal de Commerce de Nice a mis fin à la mission de la SARL XAVIER HUERTAS & ASSOCIES, prise en la personne de Maître Xavier Huertas, en qualité de commissaire à l'exécution du plan de la SAS Groupe Nice-Matin.

Le Tribunal de Commerce de Nice désigne par ailleurs la SARL XAVIER HUERTAS & ASSOCIES, prise en la personne de Maître Xavier Huertas, mandataire ad hoc avec pour mission d'intervenir s'il y a lieu dans la procédure relative à la créance Relais Colis déclarée pour la somme de 83k€.

Plan filière de la presse

Dans le cadre du plan de soutien à la filière presse initié par le Gouvernement, le Groupe Nice-Matin prévoit le départ de 32 salariés sur la période 2022-2023 dans les services Impression / Prépresse / Mécanique / Expéditions / Magasin / Entretien / Electricité / Climatisation / Studio / Informatique.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 54 058 K€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 9 613 K€.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de la Société.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation :

A la date d'arrêt des comptes la Direction de la Société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

La SAS Groupe Nice Matin peut compter sur le soutien financier de la Société Mère Avenir Développement permettant d'assurer la continuité d'exploitation.

- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthode d'évaluation

Dans le cadre de l'évaluation des actifs et notamment des titres, lorsqu'il existe des indices de perte de valeur, la valeur comptable des titres est comparée à la quote-part de situation nette de la société détenue. Lorsque la valeur de la quote-part détenue est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est comptabilisée, ainsi qu'une provision pour risque financier le cas échéant.

Au 31 décembre 2021, la valeur des actifs et passifs a été appréciée selon la méthode précisée au paragraphe ci-dessus et conditionnée par le respect du principe de continuité d'exploitation exposé ci avant.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le poste fonds commercial s'élève à 10 652 K€ brut et se compose des titres de presse d'une valeur de 7 458 K€, d'un droit au bail de 32 K€ et d'un fonds commercial Azur Distribution pour 1 761 K€ déprécié en totalité et depuis le 31/12/2017 le fonds commercial d'Eurosud Communication pour 1 401 K€ déprécié en totalité

Le fonds de commerce inscrit au bilan est constitué des titres de presse Nice Matin, Var Matin et Monaco Matin.

Conformément au règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015, les fonds de commerce ne sont pas amortis, en raison de l'absence d'échéance quant à la durée de leur exploitation mais font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'immobilisation avec sa valeur recouvrable, déterminée comme le montant le plus élevé entre sa juste valeur minorée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La juste valeur minorée des coûts de cession est privilégiée dans les rares cas où une opération récente sur les actifs concernés rend l'information disponible et fiable. Dans l'essentiel des cas, la valeur d'utilité est estimée en utilisant des projections de flux de trésorerie sur la base des prévisions d'exploitation existantes portant sur une période de 5 ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Dans ce cadre les principales hypothèses retenues sont :

- La projection à 5 ans réalisée par le Groupe qui tient compte d'un marché de la presse tendu caractérisé par l'érosion structurelle de la diffusion ;
- Le taux de croissance à long terme retenu de 0,5% qui reflète la volonté du Groupe de faire évoluer son business model vers le digital à plus forte valeur ajoutée ;
- Un taux d'actualisation de 8,00 % appliqué aux flux de trésorerie.

La valeur recouvrable qui ressort du test de dépréciation est supérieure à la valeur comptable des actifs.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur des immobilisations est constituée par le coût d'achat.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. La valeur d'inventaire est appréciée sur la base de critères tels que la valeur de la quote-part dans l'actif net ou les perspectives de rentabilité de la filiale concernée.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Concessions, logiciels et brevets : 2 à 3 ans ;
- Installations techniques : 5 à 10 ans ;
- Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans ;
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 et 15 ans ;
- Matériel de bureau : 2 à 5 ans ;
- Matériel informatique : 2 à 5 ans ;
- Mobilier : 10 ans.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les dépréciations sont comptabilisées au compte de résultat dans la rubrique charges d'exploitation.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Indemnités de fin de carrières

Les engagements pour indemnités de fin de carrière ont fait l'objet d'une évaluation prenant en compte l'ancienneté des salariés, les rémunérations actuelles y compris les charges sociales, leurs évolutions prévisibles ainsi qu'un facteur d'actualisation de la valeur de l'engagement futur. Le calcul des droits acquis est déterminé à partir des conventions et accords en vigueur au sein de la société. Cette évaluation, qui porte sur la totalité du personnel à contrat indéterminé, prend en considération des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel ainsi qu'une probabilité de départ à 67 ans.

Au 31 décembre 2021, le montant de la provision pour indemnité de retraite comptabilisé est de 950 K€.

Nos engagements de retraite ont été comptabilisés en application du règlement ANC 2013-02.

Hypothèses de calculs retenues :

- Modalités de départ : conventions collectives ;
- Départ à la retraite à l'âge de 67 ans ;
- Turn over : 12% (26.52% pour les porteurs de presse) ;
- Taux d'actualisation : 0,6% ;
- Taux d'accroissement des salaires : néant ;
- Table de mortalité hommes / femmes ;
- Taux de charges sociales : 40%.

Engagements hors bilanEngagements donnés

Dans le cadre du plan de départ volontaire signé le 06/03/2017 et dont la période d'ouverture au volontariat s'est achevée le 30/11/2017.

Pour les salariés qui ont accepté de partir dans le cadre du parcours D : « Dispositifs d'accompagnement de fin de carrière » et qui effectuent leur préavis à mi-temps, la société s'est engagée à prendre en charge les cotisations de retraites calculées comme si le salarié avait poursuivi son activité à temps complet.

Dans le cadre du plan de départ volontaire signé le 12/05/2021, la société s'est engagée à verser notamment, en plus des indemnités de départ (provisionnées au 31/12/2021), une indemnité (congrés de reclassement volontaire) comprise entre 65% et 75% du salaire pendant une durée pouvant aller jusqu'à 24 mois.

Dans le cadre de la gestion du CICE, la société incluant le CICE de la société Eurosud Communication a cédé à l'organisme de financement BPI France Financement, les créances qu'elle détient sur l'Etat au titre du CICE de l'année 2017 pour un total de 953 K€ (165 K€ pour Eurosud).

Un préfinancement a été obtenu à hauteur de 821 K€ (156 K€ pour Eurosud).

Engagements reçus

Un nouvel échéancier URSSAF concernant les mois de novembre et décembre 2020 (2 586 k€) ainsi que les mois de mars et avril 2021 (1 021 k€ + 951 k€) à été mis en place pour un montant de 4 558 k€ suite aux mesures gouvernementales d'aides aux entreprises.

Le montant mensuel de 126,6 k€ sur 36 mois du 01/01/2022 au 31/12/2024

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 670 752		129 038
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	12 435		106 232
Install. techniques, matériel et outillage ind.	5 209 588		1 408 641
Installations générales, agenc., aménag.	359 236		817 239
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	58 810		377 655
Emballages récupérables et divers	2 236		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 642 305		2 709 767
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	25 834 929		350 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	769 519		1 798 031
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	26 604 448		2 148 031
TOTAL GENERAL	43 917 505		4 986 835

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			11 799 790	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			118 667	
Installations techn., matériel et outillages ind.	2 079		6 616 150	
Installations générales, agencements divers	466		1 176 009	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			436 465	
Emballages récupérables et divers			2 236	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 545		8 349 526	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations	323 691		25 861 238	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	1 987 183		580 366	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 310 874		26 441 605	
TOTAL GENERAL	2 313 419		46 590 921	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	789 981	108 138		898 119
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	789 981	108 138		898 119
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	1 582	3 546		5 128
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 404 497	505 125		2 909 621
Installations générales, agenc. et aménag. divers	181 649	51 542		233 191
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 755	18 907		42 662
Emballages récupérables, divers	2 236			2 236
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 613 719	579 120		3 192 839
TOTAL GENERAL	3 403 700	687 259		4 090 959

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.
Fonds Cial
Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid. encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
SCI NICE MATIN SIEGE	1 746 180	100	24 651 730 24 651 730		36 700	978 895
SCI NICE MATIN AGENCES PACA	1 222 144	99	1 172 300 1 172 300		221 300	-3 346 081
SNC NMTV	8 000 -24 569	100		2 2	70 000	722 902 -531 221
SARL LES EDITIONS GILLETTA	52 890 100 774	100		1	51 000	393 500 184 835
SAS NM EVENTS	90 700 27 309	100	27 310 27 310		369 600	-63 394
SCI AGENCE MONACO	1 10	99		1 1	400	2 045
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
EURL NM TRAINING	1 000 -194 750	100	1 000 1 000		3 600	-48 099
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	450 041		141 213	308 828
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	7 612 142	4 748 110	2 080 426	10 279 826
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	724 758	229 847	578 107	376 498
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	8 786 941	4 977 957	2 799 746	10 965 152
Dépréciations immobilisations incorporelles	3 162 054			3 162 054
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	1 001		1 000	1
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	423 290	35 255	31 733	426 812
Autres dépréciations	907 000		533 800	373 200
DEPRECIATIONS	4 493 345	35 255	566 533	3 962 067
TOTAL GENERAL	13 280 286	5 013 212	3 366 279	14 927 219
Dotations et reprises d'exploitation		35 255	861 000	
Dotations et reprises financières		71 847	579 107	
Dotations et reprises exceptionnelles		4 906 110	1 926 172	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES		Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières		580 366	580 366		
Clients douteux ou litigieux		577 674	577 674		
Autres créances clients		6 621 845	6 621 845		
Créance représentative de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés		1 592 683	1 592 683		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		9 881	9 881		
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices					
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée		914 406	914 406		
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés					
Etat, autres collectivités : créances diverses		217 494	217 494		
Groupe et associés		445 491	445 491		
Débiteurs divers		2 154 737	2 154 737		
Charges constatées d'avance		397 799	397 799		
TOTAL GENERAL		13 512 377	13 512 377		
Montant des prêts accordés en cours d'exercice					
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
ETAT DES DETTES		Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine		821 502	821 502		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine		6 000 000		6 000 000	
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		9 459 948	9 459 948		
Personnel et comptes rattachés		3 199 003	3 199 003		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		9 040 440	9 040 440		
Etat : impôt sur les bénéfices					
Etat : taxe sur la valeur ajoutée		1 689 516	1 689 516		
Etat : obligations cautionnées					
Etat : autres impôts, taxes et assimilés		1 070 865	1 070 865		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		517 265	517 265		
Groupe et associés		16 766 858	16 766 858		
Autres dettes		890 116	890 116		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		3 704 780	3 704 780		
TOTAL GENERAL		53 160 294	47 160 294	6 000 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		6 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		40			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés					

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH				
40810000	FOUR FACT NON PARVEN	34 887,00		34 887,00
40811000	FOUR FACT NON PARVEN		24 898,45	-24 898,45
40880000	FOUR FNP MANUEL	620 308,92	1 018 662,11	-398 353,19
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH		655 195,92	1 043 560,56	-388 364,64
AUTRES DETTES				
46860220	CAP HONORAIRES CORRE	40 983,00	41 329,00	-346,00
46860253	CAP FRAIS REDACTION	29 295,00	32 684,00	-3 389,00
46860270	CH A PAYER FRS BANC	1 513,77		1 513,77
TOTAL AUTRES DETTES		71 791,77	74 013,00	-2 221,23
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	DETTE PROV CONG PAYE	2 928 942,00	3 309 730,00	-380 788,00
42860000	PERS CHARGE A PAYER	176 367,00	78 300,00	98 067,00
42862000	DETTE RTT PORTEURS	26 426,16	26 829,20	-403,04
43861000	CH SOC S/DETTES PERS	77 969,00		77 969,00
43862200	CH SOC S/DETTE RTT	7 963,17	8 286,76	-323,59
43868000	CHARGES SOC SUR CP	1 113 236,00	1 271 181,00	-157 945,00
43868230	ORGANISME CITEO	30 000,00	20 392,00	9 608,00
44860000	ETAT CH A PAYER DIV.	17 138,00	14 949,00	2 189,00
44861000	ETAT TAXE D'APPRENTI		96 221,15	-96 221,15
44863000	ETAT FORM PROF CONT	737 234,76	341 228,72	396 006,04
44865000	CAP IMPOTS DIVERS	78 000,00	79 078,00	-1 078,00
44865100	CAP PS ORGANIC	111,00	105 474,00	-105 363,00
44868000	ETAT CH FISC SUR CP	82 034,00	92 847,00	-10 813,00
44868200	CH FISC S/DETT PERS	796,43	828,40	-31,97
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		5 276 217,52	5 445 345,23	-169 127,71
TOTAL CHARGES A PAYER		6 003 205,21	6 562 918,79	-559 713,58

Charges et produits constatés
d'avance

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48606010	CH CONST AV AVEC TVA	6 245,22	328,55	5 916,67
48606020	C.C.A.V. AV TVA LETT	359 437,21	352 552,78	6 884,43
48606870	CCA BONS D'ACHATS	29 870,00	7 190,00	22 680,00
48606880	AUTRE CCA	2 247,00	3 010,00	-763,00
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		397 799,43	363 081,33	34 718,10
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48710025	ABO KIDS MATIN	-324,86	-225,05	-99,81
48710026	ABO ADRESSES MAIL	-6 985,84	-12 288,27	5 302,43
48710052	ABO PORT-POSTES NM	-2 095 522,53	-1 574 609,81	-520 912,72
48710053	ABO PORT-POSTES VM	-1 359 171,79	-1 020 855,00	-338 316,79
48710058	ABO NUMERIQUES VM	-82 220,83	-59 536,77	-22 684,06
48710059	ABO NUMERIQUES NM	-160 554,33	-105 522,63	-55 031,70
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-3 704 780,18	-2 773 037,53	-931 742,65

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41880000	CLIENTS FAE AUX.	144 969,00	144 892,54	76,46
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		144 969,00	144 892,54	76,46
AUTRES CREANCES				
46870000	PRODUITS A RECEVOIR	395 000,00		395 000,00
TOTAL AUTRES CREANCES		395 000,00		395 000,00
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		539 969,00	144 892,54	395 076,46

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	6 496 001	15 852 000	15 852 000	1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		-16 406 105
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		-16 406 105
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital	15 852 000	15 852 000
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement	75 126	174 205
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		15 852 000
Résultat de l'exercice	9 612 936	
	SOLDE	6 338 143
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		-10 067 962

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020	%
JOURNAUX	40 240 289		40 240 289	41 885 778	-3,93 %
PUBLICITE NETTE	22 399 772		22 399 772	20 674 854	8,34 %
VENTES DE MARCHANDISES	181 692		181 692	140 292	29,51 %
PRODUITS RESIDUELS	126 572		126 572	33 077	282,66 %
PRESTATIONS PORTAGE	1 261 185		1 261 185	1 235 342	2,09 %
ACTIVITES ANNEXES	3 602 875		3 602 875	2 913 581	23,66 %
TOTAL	67 812 385		67 812 385	66 882 924	1,39 %

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Procès - litiges	64 326	
Amendes et pénalités	18 208	
Charges exceptionnelles - fournisseurs honoraires except	1 004 374	
clauses de cession	826 691	
convention de reclassement	48 000	
Charges départs	5 945 124	
Provisions pour départs	4 906 110	
Vnc titres de participations cedes	323 691	
Charges abandons de créances	1 244 844	
Charges sur exercices antérieurs	322 415	
TOTAL	14 703 783	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Profit sur fournisseurs	61 823	
Gains clients créditeurs	76 348	
Quote part de subvention	75 126	
Reprises provisions départs	1 926 172	
Abandon dette litige	2 503 027	
Divers	5 861	
Abandon de Créances	4 279 570	
TOTAL	8 927 927	

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
AVENIR DEVELOPPEMENT 95 Rue de Liège 4000 Liege		6 496 001	100,00 %

	FILIALES							
POSTES	NMTV PRODUCTIONS	GILLETTA	NMTV	SAS NM EVENTS	SCI NM SIEGE	NM TRAINING	SCI AGENCES PACA	SCI MONACO
Participations (brutes)		1	2	27 309	24 651 733	1 000	1 172 298	0,99
Créances diverses								
Créances clients et comptes rattachés	2 400	8 776	3 468	7 842		203 645		
Prêts et avances consenties	800	51 000		369 600		3 600		400
Emprunts et dettes financières diverses			70 000		36 700		221 300	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		539		526 727	55 000	46 800	22 536	
Autres dettes		19 198		114 661				264
Produits de participation								
Autres produits financiers								
Charges financières								

GROUPE NICE-MATIN
Société par actions simplifiée
Au capital de 6.496.001 euros
Siège social : 214 Boulevard du Mercantour, 06200 Nice
RCS 807 856 596 RCS Nice
(Ci-après « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 19 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 19 septembre

L'Associé Unique, la société AVENIR DEVELOPPEMENT, prise en la personne de Monsieur Anthony MAAREK, a été convoqué par le Président de la Société, Monsieur Anthony MAAREK.

Les commissaires aux comptes de la Société ont été préalablement avertis de sorte qu'ils ont pu formuler leurs éventuels commentaires sur les résolutions suivantes.

Le Président met à la disposition de l'Associé Unique les documents suivants :

- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le texte des projets de résolutions ;
- le rapport du Commissaire aux Comptes.

Le Président déclare que l'ensemble des documents et renseignements prévus par les dispositions légales et statutaires ont été adressés à l'Associé Unique ou tenus à sa disposition au siège social de la Société.

Le Président rappelle ensuite que l'Associé Unique est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la présidence sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Approbation des charges non déductibles,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la présidence,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- Décision à prendre quant au renouvellement des mandats de commissaire aux comptes du cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT et de Monsieur Jean-Christophe GEORGHIOU,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président fait lecture de son rapport et déclare la discussion ouverte.

L'Associé Unique prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non-admises dans les charges déductibles visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 9.612.936 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice :	- 9.612.936 €
Report à nouveau antérieur :	-13.911.396 €
Soit un solde de :	- 23.524.332 €
Au report à nouveau :	- 23.524.332 €

Compte tenu de cette affectation les capitaux propres de la société s'élèveront à – 10.067.962 euros.

Les résultats de l'exercice ne permettent donc pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent inférieurs à la moitié du capital social.

Le Président rappelle que, par décision des associés en date du 14 avril 2020, il a été décidé, conformément aux dispositions de l'article L225-248 du Code de Commerce, de ne pas dissoudre la société.

Conformément à la loi, l'Associée unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes mentionnant l'absence de conventions de nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

QUATRIEME DECISION

L'Assemblée Générale prend acte qu'en application des dispositions de l'article L823-3 alinéa 1 du Code de Commerce, les fonctions de :

- La Société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,

- Monsieur Jean-Christophe GEORGHIU, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant,

Désignés pour une durée de six exercices par décision de l'associé unique en date du 16 décembre 2016, arriveront à leur échéance après la délibération de l'associé unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

L'Associé Unique prend acte de la fin du mandat de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT et de Monsieur Jean-Christophe GEORGHIU et décide de ne pas les renouveler.

CINQUIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, l'Associé unique et Président a dressé et signé le présent procès-verbal.

*
* *

Les Parties acceptent de signer électroniquement les présentes, en application des dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par l'intermédiaire du prestataire de services DocuSign, qui assurera la sécurité et l'intégrité des copies numériques des présentes conformément à la réglementation en vigueur relative à la signature électronique.

Chaque Partie s'engage à prendre toutes les mesures appropriées pour que la signature électronique des présentes soit effectuée par son représentant dûment habilité aux fins des présentes.

Chaque Partie reconnaît et accepte que la signature des présentes par le biais du processus électronique susmentionné est effectuée en toute connaissance de la technologie mise en œuvre, de ses conditions d'utilisation et de la réglementation en vigueur relative à la signature électronique et, par conséquent, renonce irrévocablement et inconditionnellement à tout droit qu'il pourrait avoir d'engager une réclamation et/ou une action judiciaire, découlant de, ou liés à, directement ou indirectement, la fiabilité dudit processus de signature électronique et/ou la preuve de son intention de conclure les présentes par le biais du processus électronique susmentionné.

Le Président
Monsieur Anthony MAAREK

Anthony Maarek

La société AVENIR DEVELOPPEMENT
Représentée par Monsieur Anthony
MAAREK

Anthony Maarek

GROUPE NICE-MATIN
Société par Actions simplifiée
Au capital de 6.496.001,00 euros
Siège social : 214 boulevard du Mercantour,
06200 Nice
807 856 596 RCS Nice

RAPPORT DE GESTION 2021



SOMMAIRE

I. Faits importants survenus au cours de l'exercice

- 1.1 Poursuite de l'épidémie de COVID-19
- 1.2 Acquisition de 100% des titres de l'Avenir Développement par NJJ Presse Sud
- 1.3 Acquisition de 100% des titres de la SAS Groupe Nice-Matin par l'Avenir Développement
- 1.4 Renforcement des fonds propres de la SAS Groupe Nice-Matin
- 1.5 Souscription d'un emprunt bancaire
- 1.6 Abandons de créances au sein du Groupe

II. Eléments de calcul et résultats des ajustements en cas d'émission de titres donnant accès au capital

- 2.1 BSA

III. Présentation des comptes de la SAS Groupe Nice-Matin

- 3.1 Plan d'action opérationnel
- 3.2 Informations sur le compte de résultat
- 3.3 Informations sur le bilan

IV. Les filiales

- 4.1 Organigramme
- 4.2 Activité et résultats économiques

V. Événements survenus depuis la clôture de l'exercice

- 5.1 Clôture de la procédure de Sauvegarde
- 5.2 Plan filière de la presse

VI. Risques et incertitudes

VII. Utilisation d'instruments financiers

VIII. Rachat d'actions propres

IX. Activités en matière de recherches et développement

X. Charges fiscalement non déductibles

XI. Proposition d'affectation du résultat

XII. Filiales, prises de participations et sociétés contrôlées

- 12.1 Filiales et participations
- 12.2 Sociétés contrôlées

XIII. Mandats sociaux

XIV. Information sur les délais de paiement

I. Faits importants survenus au cours de l'exercice

1.1 Poursuite de l'épidémie de COVID-19

L'année 2021 a été en partie marquée par la reconduction des mesures sanitaires décidées par le Gouvernement (couvre-feu, fermeture d'établissement accueillant du public, mesures de soutien financier, etc.) engendrant la poursuite du plan de continuation de l'activité mise en place par la société (mise en place du télétravail, renégociations des délais de règlements des dettes sociales et fiscales, etc.).

1.2 Acquisition de 100% des titres de l'Avenir Développement par NJJ Presse Sud

Le rachat par NJJ Presse Sud des titres détenus par Nethys à hauteur de 49% dans l'Avenir Développement est intervenu en juillet 2021 conformément aux accords signés entre NJJ Holding et Nethys en date du 12 juillet 2019.

A la suite de cette opération, NJJ Presse Sud détient 100% du capital social et des droits de vote de la société l'Avenir Développement.

1.3 Acquisition de 100% des titres de la SAS Groupe Nice-Matin par l'Avenir Développement

Dans le cadre de l'obtention au cours du 1^{er} semestre 2021 de l'agrément ministériel quant à la transformation de la SCIC Nice-Matin en société anonyme, l'Avenir Développement a exercé en date du 30 juin 2021 son option d'achat sur la totalité des actions détenues par la SCIC Nice-Matin conformément aux termes et conditions stipulés par le Pacte d'Associés du 1^{er} février 2020.

A la suite de cette opération, l'Avenir Développement détient 100% du capital social et des droits de vote de la société SAS Groupe Nice-Matin.

1.4 Renforcement des fonds propres de la SAS Groupe Nice-Matin

L'Avenir Développement a renforcé les fonds propres de la société SAS Groupe Nice-Matin le 14 octobre 2021 via l'incorporation de son compte courant pour 15 852k€ dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par voie d'émission de 15.852.000 actions ordinaires de 1 euro de valeur nominale.

A la suite de cette opération la société SAS Groupe Nice-Matin a ramené ses fonds propres de (16 406)k€ à (554)k€ avant affectation du résultat 2021.

1.5 Souscription d'un emprunt bancaire

La société SAS Groupe Nice-Matin a souscrit en novembre 2021 un emprunt de (6 000)k€ auprès des établissements bancaires Caisse d'Epargne et BNP Paribas sur une durée de 60 mois incluant (i) une période de différé de remboursement du capital de 12 mois hors période d'utilisation et (ii) un taux d'intérêt fixe de 1,8%.

1.6 Abandons de créances au sein du Groupe

Les différentes sociétés du Groupe ont consenti à des abandons de créances sur l'exercice se décomposant de la manière suivante :

- SAS Groupe Nice-Matin / SCI Siège :
 - SAS Groupe Nice-Matin détient une créance de 960k€ / SCI Siège détient une créance de 64k€ ;
 - Après compensation des créances connexes, SAS Groupe Nice-Matin consent à SCI Siège 896k€ ;
 - Retour à meilleure fortune si bénéfice net comptable de 100k€ ;
 - Réinscription dans les 6 mois de 64k€.
- SAS Groupe Nice-Matin / SCI Monaco :
 - SAS Groupe Nice-Matin consent un abandon de créance de 2k€ ;
 - Retour à meilleure fortune si bénéfice net comptable 1k€ ;
 - Réinscription dans les 6 mois de 2k€.
- SCI PACA / SAS Groupe Nice-Matin :
 - SCI PACA détient une créance de 3 640k€ ;
 - SCI PACA détient une créance de 18k€ ;
 - SCI PACA consent un abandon de créance de 3 658k€ ;
 - Retour à meilleure fortune si bénéfice net comptable 100k€.
- NMTV / SAS Groupe Nice-Matin :
 - NMTV détient une créance de 540k€ ;
 - SAS Groupe Nice-Matin détient une créance de 6k€ ;
 - NMTV consent un abandon de créance de 534k€ ;
 - Retour à meilleure fortune si bénéfice net comptable 100k€.
- SAS Groupe Nice-Matin / NMTV PROD :
 - SAS Groupe Nice-Matin détient une créance de 11k€ ;
 - SAS Groupe Nice-Matin consent un abandon de créance de 11k€ ;
 - Retour à meilleure fortune si bénéfice net comptable 5k€.
- SAS Groupe Nice-Matin / Editions Gilletta :
 - SAS Groupe Nice-Matin détient une créance de 259k€ ;
 - SAS Groupe Nice-Matin détient une créance 7k€ ;
 - Editions Gilletta détient une créance de 17k€ ;
 - Après compensation, SAS Groupe Nice-Matin consent un abandon de créance de 248k€ ;
 - Retour à meilleure fortune si bénéfice net comptable 100k€.

- NM Events / No Limit Events
 - NM Events détient une créance de 4k€ ;
 - NM Events consent un abandon de créance de 4k€ ;
 - Retour à meilleure fortune de 1k€.

II. Eléments de calcul et résultats des ajustements en cas d'émission de titres donnant accès au capital

2.1 BSA

Néant

III. Présentation des comptes de la SAS Groupe Nice-Matin

3.1 Plan d'action opérationnel

- Sur le plan éditorial :
 - Redéfinition des périmètres d'édition Print : Regroupements d'éditions dans le Var (-2 éditions) et retour d'une édition Menton-Vallées autonome dans les Alpes-Maritimes ;
 - Nouveau chemin de fer pour l'ensemble des éditions ;
 - Mise en place d'un nouveau logiciel éditorial et d'une nouvelle organisation (éditeurs) au service du web-first ;
 - Refonte des sites internet ;
 - Poursuite de la stratégie de conquête d'abonnés numériques ;
 - Création de newsletters ;
 - Développement d'une gamme de podcasts.
- Sur le plan évènementiel :
 - Le début de l'année 2021 a encore été impacté par l'épidémie de COVID-19 donnant lieu à l'annulation de certains événements (Festival Aoûtiniennes Bandol, Foire de Nice, Tournée estivale) ou au report et à la concentration de manifestations sur le second semestre 2021 (Festival de Cannes, Salon de l'immobilier, journées coopératives...) ;
 - L'activité événementielle connaît un accroissement d'activité sur son axe B to B avec le renforcement de rendez-vous existants (fusion Hub Business / Club de l'Eco) et la création de nouveaux (Entretiens de Nice).
- Sur le plan numérique :
 - Lancement d'un podcast dédié à la psychologie « Psy Time » ;
 - Lancement d'un podcast sur la thématique de l'amour « A Cœur Ouvert » ;
 - Lancement d'un podcast sur les entraîneurs sportifs « Œil de Coach » ;

- Lancement d'un podcast sur la thématique culture « Et ça Fait Tilt » ;
 - Lancement de la newsletter « la Rédaction Répond » ;
 - Livraison des nouveaux sites Live « nicematin.com », « varmatin.com » et « monacomatin.mc » ;
 - Livraison des nouvelles pages d'abonnements et intégration du paiement SEPA sur l'abonnement numérique ;
 - Taggage des sites pour les statistiques d'audience et analyses de parcours sur les outils Google Analytics et AT Internet ;
 - Migration de l'outil marketing automation Probanse vers Salesforce pour l'envoi des newsletters et des emails automatiques ;
 - Développement d'un nouvel espace clients en ligne sur les sites.
- Sur le plan commercial :
 - Migration du logiciel d'abonnement Dialog Abo vers Mahalo ;
 - Diminution du nombre d'offres d'abonnement en prospection et ABPV
 - Campagne d'abonnements numériques suite au lancement des nouveaux sites ;
 - Développement du programme de fidélité des abonnés
 - Développement des campagnes sur Google et Facebook (recrutement sur l'offre numérique et téléchargement de l'application) ;
 - Mise en place d'indicateurs pour le suivi des plateformes et des réglages ;
 - Lancement du projet CRM avec recrutement d'un chef de projet, constitution du comité de pilotage, analyse des besoins, cahier des charges, choix de l'outil et du prestataire externe.
 - Sur le plan technique :
 - Remplacement des portes coupe-feu ;
 - Déménagement des services Supports, Rédaction et Régie au sein du site Unity ;
 - Entretien contractuel du poste de livraison d'électricité du site Mercantour ;
 - Entretien contractuel centrale d'électricité ;
 - Entretien contractuel de l'onduleur au sein du site Unity ;
 - Installation d'une nouvelle salle d'expédition à l'imprimerie ;
 - Renouvellement d'une partie du parc automobile ;
 - Mise en production de l'ERP du commerce (gestion des abonnements) ;
 - Installation d'une nouvelle infrastructure réseaux pour le site Unity et les agences ;
 - Installation d'une nouvelle solution de téléphonie IP (protocole de communication internet) ;
 - Changement de la flotte de téléphone mobile ;
 - Renouvellement de 100% de la flotte de PC.

- Sur le plan publicitaire :
 - Poursuite de la crise sanitaire à partir d'avril 2021 et ce malgré un timide redémarrage en début d'année ;
 - Marché de proximité le plus impacté accusant une très forte décroissance, seul le marché de l'immobilier est resté stable ;
 - Meilleure résistance sur les marchés d'annonces classées ;
 - Forte progression des marchés nationaux du fait que certains secteurs d'activités ont surperformé dans le contexte de crise sanitaire (grande distribution, etc.) ;
 - Augmentation des créations de contenus regroupant les formats native advertising, rédactionnels, vidéos et photos ;
 - Lancement de l'offre globale Community Management sur les social media Facebook / Instagram / LinkedIn / Pinterest incluant conseil et stratégie social media, gestion opérationnelle et campagnes sponsorisées ;
 - Lancement de l'agence de marketing d'influence « NM Influence » regroupant plus de 100 nanos et micros influenceurs exclusifs avec une audience globale de 1,6 millions de followers ;
 - Marché en croissance sur le segment clients VIP NM Media avec des parts de marché plus fortes sur les secteurs Institutionnels, Immobilier et Loisirs.

3.2 Informations sur le compte de résultat

Pour la bonne lecture des comptes 2021, il importe de préciser les points suivants :

Indicateurs clés (en k€)	31/12/20 (12 mois)	31/12/21 (12 mois)
Résultat d'exploitation	(6 546)	(3 963)
Résultat financier	(4)	126
Résultat exceptionnel	(2 153)	(5 776)
Participations et impôts	0	0
Résultat net	(8 703)	(9 613)

- **Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation s'élèvent à 71 555k€ contre 68 753k€ en 2020.

Produits d'exploitation (en k€)	31/12/20 (12 mois)	31/12/21 (12 mois)
Diffusion	41 855	40 240
Publicité nette (*)	20 424	22 400
Prestations portage	1 235	1 261
Divers	3 339	3 911
Autres produits	1 870	3 743
Total	68 753	71 555

- **Chiffres d'affaires**

Le chiffre d'affaires total sur la période s'élève à 67 812k€ contre 66 883k€ en 2020.

➤ Diffusion

Les recettes de diffusion s'élèvent à 40 240k€ contre 41 855k€ en 2020.

En ce qui concerne la diffusion moyenne payante (moyenne 7 jours), on relève par titre (en nombre d'exemplaires papier + digital) les données opérationnelles suivantes :

Diffusion des Titres en ex/jour (OJD)	31/12/20 (12 mois)	31/12/21 (12 mois)
Nice-Matin	50 917	46 810
Var-Matin	37 643	35 102
Total	88 560	81 912

➤ Publicité

Le chiffre d'affaires publicitaire s'élève à 22 400k€ contre 21 822k€ en 2020.

Les recettes brutes dans Nice-Matin se répartissent de la manière suivante :

Recettes brutes (en k€)	31/12/20 (12 mois)	31/12/21 (12 mois)
Publicité		
Locale	16 641	18 443
Extra-locale	2 2286	1 657
Digital	2 895	2 300
Total	21 822	22 400

➤ Autres

Le chiffre d'affaires « autres » s'élève à 3 911k€ contre 3 339k€ en 2020 et inclut principalement des travaux d'impression, des prestations logistiques, des hors-séries, des produits hors-presse, des partenariats internet, des ventes de photos, des ventes de vieux journaux et des ventes de vieilles matières.

- **Autres produits**

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 3 743k€ contre 1 870k€ en 2020 et incluent notamment :

- ✓ Les reprises de provisions pour 861k€ contre 458k€ en 2020 ;
- ✓ Les transferts de charges pour 1 616k€ contre 631k€ en 2020 ;
- ✓ Les subventions d'exploitation pour 993k€, dont l'aide au portage pour 362k€, le Fonds Google pour 332k€, la subvention pour la formation 48k€ et 251k€ pour 2projets NM (New NM et Retro).

- **Les charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation de cet exercice s'élèvent à (75 718)k€ contre (75 299)k€ en 2020.

➤ Achats de matières premières

Les achats de matières premières et de consommables représentent une charge de (3 598)k€ contre (3 832)k€ en 2020 dont (2 474)k€ de papier contre (3 047)k€ en 2020 (5 942 tonnes contre 6 904 tonnes en 2020) et (959)k€ d'autres approvisionnements contre (785)k€ en 2020.

➤ Charges externes

Les charges externes s'élèvent à (27 355)k€ contre (26 731)k€ en 2020. Les principaux postes peuvent être détaillés ainsi :

Charges externes (en k€)	31/12/20 (12 mois)	31/12/21 (12 mois)
Magazines (Fémina / TV Mag)	(2 054)	(1 976)
Correspondants	(518)	(468)
Agences de Presse	(680)	(688)
Portage/Postes fixes et PLF	(4 165)	(4 505)
Prospection et sous-traitance	(138)	(251)
Transport	(2 786)	(2 601)
Affranchissements abonnés	(862)	(889)
Commission/vente	(5 570)	(5 250)
OPE Publicitaires	(1 368)	(1 183)
Honoraires	(261)	(1 499)
Prestations Intercos	(49)	(18)
Sous-traitants	(1 810)	(1 612)
Informatique & Internet	(1 182)	(1 507)
Locations et charges locatives	(1 886)	(2 013)
Energies	(667)	(687)
Total	(23 996)	(25 147)

- **Impôts et taxes**

Les impôts et taxes représentent (1 634)k€ contre (1 522)k€ en 2020 et incluent principalement :

- La taxe sur les transports pour (476)k€ contre (488)k€ en 2020 ;
- La formation professionnelle continue pour (622)k€ contre (546)k€ en 2020 ;
- La taxe d'apprentissage pour (238)k€ contre (223)k€ en 2020 ;
- La Contribution sociale pour (78)k€ contre (85)k€ en 2020.

- **Charges de personnel**

Les charges de personnel s'élèvent à (42 109)k€ contre (42 139)k€ en 2020 et se décomposent de la manière suivante :

- Les rémunérations du personnel pour (29 810)k€ contre (30 085)k€ en 2020 ;
- Les charges sociales pour (12 299)k€ contre (12 054)k€ en 2020.

- **Dotation aux amortissements et provisions d'exploitation**

Les dotations aux amortissements s'élèvent à (687)k€ contre (586)k€ en 2020.

Les dépréciations sur actifs circulants s'élèvent à (35)k€ contre (155)k€ en 2020.

Les dotations aux provisions pour risques et charges liés notamment aux engagements de retraite s'élèvent à 0k€. La reprise de provision est comptabilisée dans la rubrique « Autres produits d'exploitation » pour un montant de 154k€.

- **Résultat financier**

Le résultat financier 126k€ contre (4)k€ en 2020 et inclut des produits financiers pour 840k€ contre 272k€ en 2020 et des charges financières pour (714)k€ contre (276)k€ en 2020.

- **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel présente un solde négatif de (5 776)k€ contre (2 153)k€ en 2020 et inclut notamment la reprise de provision relative au plan de départ pour 1 534k€ contre 1 134k€ en 2020, des indemnités de départs versées pour (6 820)k€ contre (3 705)k€ en 2020, des abandons de créances à hauteur de 4 279k€ et des dettes relatives à la Région SUD et l'ACRE pour 2 565k€.

3.3 Informations sur le bilan

Le total bilan s'élève à 54 058k€ contre 52 162k€ en 2020.

- **Actif**

L'actif au bilan se décompose de la manière suivante :

- Actif immobilisé pour 39 338k€ contre 37 351k€ en 2020 ;
- Actif circulant pour 14 720k€ contre 14 812k€ en 2020 dont :
 - ✓ Stocks et commandes en cours : 851k€ contre 866k€ en 2020 ;
 - ✓ Créance clients : 6 773k€ contre 4 840k€ en 2020 ;
 - ✓ Autres créances : 4 962k€ contre 6 147k€ en 2020 ;
 - ✓ Disponibilités : 1 737k€ dont 953k€ de CICE contre 2 596k€ dont 953k€ de CICE en 2020 ;
 - ✓ Charges constatées d'avance 398k€ contre 363k€ en 2020.

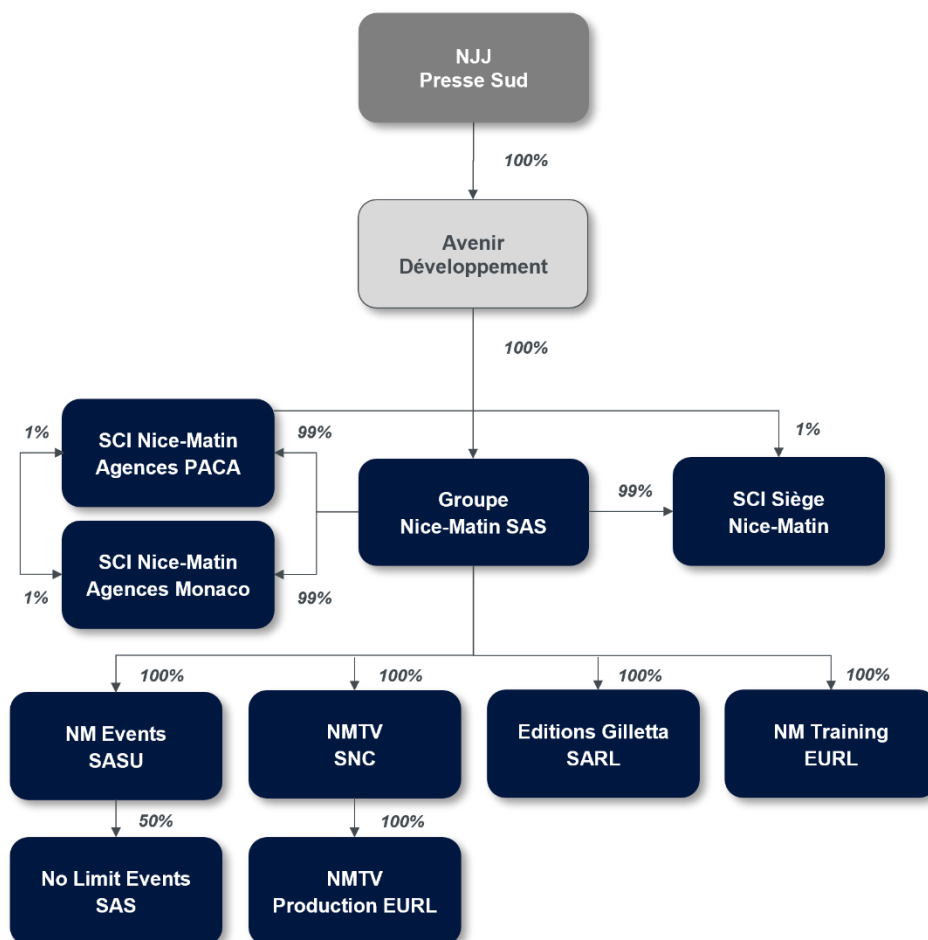
- **Passif**

Le passif au bilan inclut principalement :

- Les capitaux propres pour (10 068)k€ contre (16 406)k€ en 2020 ;
- Provisions pour risques et charges pour (10 965)k€ contre (8 787)k€ en 2020 ;
- Dettes diverses pour (53 160)k€ contre (59 781)k€ en 2020 dont :
 - ✓ Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit pour (6 822)k€ contre (822)k€ en 2020 ;
 - ✓ Dettes fournisseurs et comptes rattachés pour (9 460)k€ contre (8 264)k€ en 2020 ;
 - ✓ Dettes fiscales et sociales pour (15 000)k€ contre (13 035)k€ en 2020 ;
 - ✓ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés pour (517)k€ contre (86)k€ en 2020 ;
 - ✓ Autres dettes pour (17 657)k€ contre (34 802)k€ en 2020 ;
 - ✓ Produits constatés d'avance pour (3 705)k€ contre (2 773)k€ en 2020.

IV. Les filiales

4.1 Organigramme



4.2 Activité et résultats économiques

- **NMTV**

NMTV assure la correspondance de TF1 (AM et Corse) et de LCI.

Pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021, 420 sujets ont été produits contre 484 en 2020 dont la répartition est la suivante :

- TF1 AM : 311 sujets contre 339 en 2020 ;
- TF1 Corse : 88 sujets contre 114 en 2020 ;
- LCI : 21 sujets contre 31 en 2020.

Le chiffre d'affaires pour cette période s'élève à 723k€ contre 806k€ en 2020.

Le résultat d'exploitation s'élève à 11k€ contre 88k€ en 2020.

Le résultat net pour l'exercice est négatif à (531)k€ contre 73k€ en 2020.

- **NMTV Productions**

Filiale à 100 % de NMTV, cette société emploie des intermittents du spectacle entièrement refacturés à NMTV pour un montant total de 33k€.

Le résultat de l'exercice pour cette période est nul.

- **Editions GILLETTA**

Le chiffre d'affaires net de commission réalisé sur l'exercice 2021 s'élève à 393k€ contre 333k€ en 2020:-

Les charges d'exploitation s'élèvent à (521)k€ contre (538)k€ en 2020.

Le résultat d'exploitation est une perte de (79)k€ contre (73)k€ en 2020.

Le résultat net est bénéficiaire de 185k€ contre (69)k€ en 2020.

- **SCI Nice-Matin Agences PACA**

Les produits d'exploitation s'élèvent à 9k€ contre 117k€ en 2020.

Le résultat net est déficitaire de (3 346)k€ contre 1 084k€ en 2020.

- **SCI Siège Nice-Matin**

Les produits d'exploitation s'élèvent à 564k€ contre 550k€ en 2020.

Le résultat net s'élève à 979k€ contre 82k€ en 2020.

- **SAS NM Events**

Le chiffre d'affaires à 0k€ contre 455k€ en 2020.

Les charges d'exploitation s'élèvent à (46)k€ contre (389)k€ en 2020.

Le résultat d'exploitation, avant partage avec les partenaires, est négatif (46)k€ contre 80k€ en 2020.

Le résultat net en perte de (63)k€ contre (45)k€ en 2020.

- **SAS No Limit Events**

Créée en juin 2017 dans le cadre d'une joint-venture entre SAS NM Events et la SAM Monaco Check In, cette société a pour objet social l'organisation, la production et la promotion de manifestations artistiques, culturelles, congrès, salons, professionnels ou publics, gestion de salles de spectacles, etc.

Pas d'activité pour cette dernière sur l'exercice.

- **EURL NM Training**

Créée en juillet 2018, cette société a pour objet social la prestation de formation professionnelle continue.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 48k€ contre 1k€ en 2020, et les charges d'exploitation à (96)k€ contre (68)k€ en 2020, générant une perte d'exploitation de (48)k€ sur l'exercice contre (67)k€ en 2020.

Le résultat net s'élève à (48)k€ sur l'exercice contre (67)k€ en 2020.

V. Événements survenus depuis la clôture de l'exercice

5.1 Clôture de la procédure de Sauvegarde

Par jugement en date du 13 juillet 2022, le Tribunal de Commerce de Nice a mis fin à la mission de la SARL XAVIER HUERTAS & ASSOCIES, prise en la personne de Maître Xavier Huertas, en qualité de commissaire à l'exécution du plan de la SAS Groupe Nice-Matin.

Le Tribunal de Commerce de Nice désigne par ailleurs la SARL XAVIER HUERTAS & ASSOCIES, prise en la personne de Maître Xavier Huertas, mandataire ad hoc avec pour mission d'intervenir s'il y a lieu dans la procédure relative à la créance Relais Colis déclarée pour la somme de 83k€.

5.2 Plan filière de la presse

Dans le cadre du plan de soutien à la filière presse initié par le Gouvernement, le Groupe Nice-Matin prévoit le départ de 32 salariés sur la période 2022-2023 dans les services Impression / Prépresse / Mécanique / Expéditions / Magasin / Entretien / Electricité / Climatisation / Studio / Informatique.

VI. Risques et incertitudes

La société est active dans un secteur à maturité, et devra exploiter toutes les opportunités de développement dans son cœur de métier (principalement dans le digital, et en dehors de celui-ci).

VII. Utilisation d'instruments financiers

La société n'utilise pas d'instruments financiers.

VIII. Rachat d'actions propres

La société n'a pas racheté d'actions propres.

IX. Activités en matière de recherches et développement

Au cours de l'exercice 2021, la société n'a pas engagé des dépenses en matière de recherches et développement.

X. Charges fiscalement non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice 2021 ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

XI. Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un résultat qui recevrait l'affectation suivante :

Résultat de l'exercice :	(9 612 935,60)€
Report à nouveau antérieur :	(13 911 396,27)€
Soit un solde à affecter de :	(23 524 331,87)€
Affectation au report à nouveau :	(23 524 331,87)€

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à (10 067 961,83)€.

Les résultats de l'exercice ne permettent donc pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent inférieurs à la moitié du capital social.

Nous vous rappelons que, par décision des associés en date du 14 avril 2020, il a été décidé, conformément aux dispositions de l'article L225-248 du Code de Commerce, de ne pas dissoudre la société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices. Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

XII. Filiales, prises de participations et sociétés contrôlées

12.1 Filiales et participations

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leurs activités lors de notre exposé sur l'activité des filiales.

12.2 Sociétés contrôlées

Notre société contrôle au sens de l'article L 233-3 du code de commerce les sociétés « NMTV », « Editions Gilletta », « NMTV Productions », « SCI Nice-Matin Siège », « SCI Nice-Matin Agences PACA », « SCI Agences Monaco », « NM Events » et « NM Training ».

Ces dernières ne détiennent aucune participation dans la société.

XIII. Mandats sociaux – contrôle de la société

Le Président de la société est Monsieur Anthony MAAREK.

Aucun mandat social ne doit être renouvelé, le Président ayant été désigné pour une durée de deux années et renouvelé à ses fonctions pour une nouvelle période de deux années, par décision de l'associé unique du 11 février 2022.

Le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT a été renouvelé pour une durée de six exercices, par décision de l'associé unique en date du 6 août 2021.

Les mandats du cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Jean-Christophe GEORGHIOU, commissaire aux comptes suppléant, désignés par décision de l'associé unique en date du 16/12/2016, s'achèveront lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Nous vous proposons de ne pas renouveler lesdits mandats.

XIV. Information sur les délais de paiement

En application des dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance, au 31/12/2020 et au 31/12/2021.

Exercice 2020	Echus au 31décembre	NON ECHUS au 31 décembre			FNP au 31 décembre	TOTAL
	< 30 jours		< 60 jours	> 60 jours		
	5 662 986	1 563 840	79 520	0	1 043 560	8 349 906

<i>Exercice 2021</i>	Echus au 31décembre	NON ECHUS au 31 décembre			FNP au 31 décembre	TOTAL
	< 30 jours		< 60 jours	> 60 jours		
	6 064 538	1 174 522	2 082 957	0	655 196	9 977 212

A NICE, le 1^{er} septembre 2022

Anthony MAAREK
Président

Anthony Maarek

Groupe Nice-Matin SAS

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels (Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'associé unique
Groupe Nice-Matin SAS
214 boulevard du Mercantour
06200 NICE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Groupe Nice -Matin, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans :

- la note « Règles et méthodes comptables » relative :
 - au principe de continuité d'exploitation sous-tendue par le soutien financier de la société mère ;
 - aux immobilisations corporelles et incorporelles qui figurent au bilan de la société et qui incluent notamment un fonds commercial de 10,7 millions d'euros, essentiellement composé de titres de presse pour un total de 7,5 millions d'euros ;

- la note 9 « Evènements post-clôture » qui expose :
 - la clôture de la procédure de sauvegarde en date du 13 juillet 2022,
 - le plan de départ de la filiale Presse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables :

- Votre société a constitué des provisions pour couvrir les risques liés à son activité selon les modalités décrites dans la note « Provisions pour risques et charges » de l'annexe. Le montant des provisions s'élève à 10.965.152 €.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique, à l'exception du point ci-dessous :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes relevant de l'article L. 823-16 relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille et à Nice, le 13 septembre 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

FCA

Frank Vanhal

 *Yves MAURER*

Frank Vanhal
Associé

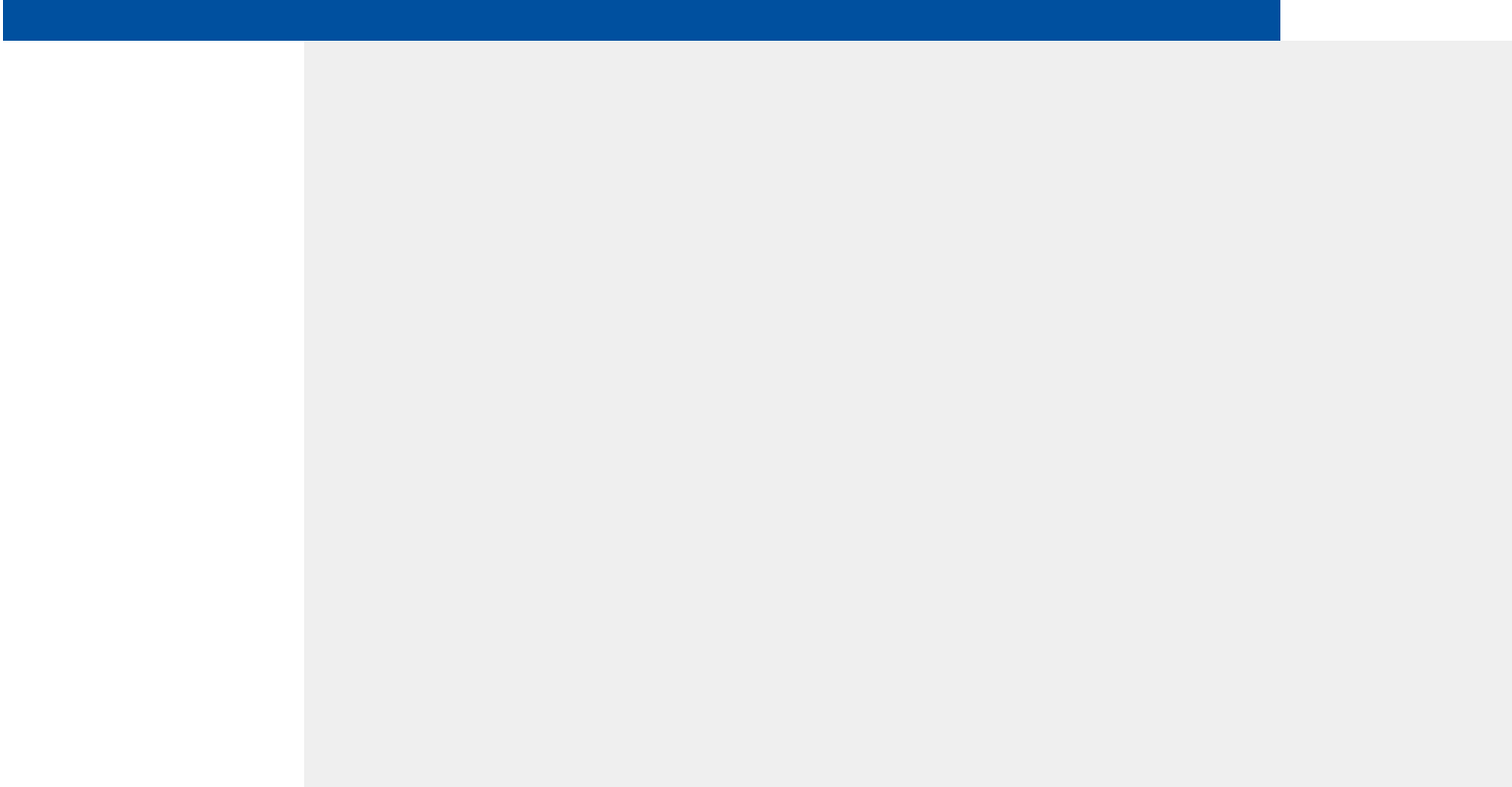
Yves MAURER
Associé

GROUPE NICE MATIN

214 boulevard du Mercantour

06200 NICE

Comptes au 31/12/2021



Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 147 943	898 119	249 824	228 925
Fonds commercial	10 651 847	3 162 054	7 489 793	7 489 793
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	118 667	5 128	113 538	10 853
Installations techniques, matériel, outillage	6 616 150	2 909 621	3 706 528	2 805 092
Autres immobilisations corporelles	1 614 710	278 090	1 336 620	212 641
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	25 861 238	1	25 861 237	25 833 928
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	580 366		580 366	769 519
ACTIF IMMOBILISE	46 590 921	7 253 013	39 337 908	37 350 750
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	850 597		850 597	865 796
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	7 199 519	426 812	6 772 707	4 839 534
Autres créances	5 334 693	373 200	4 961 493	6 147 257
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	1 736 981		1 736 981	2 595 524
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	397 799		397 799	363 081
ACTIF CIRCULANT	15 519 588	800 012	14 719 576	14 811 193
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	62 110 510	8 053 026	54 057 484	52 161 943

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 6 496 001)	6 496 001	6 496 001
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 554 530	6 554 530
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-13 911 396	-21 059 981
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-9 612 936	-8 703 415
Subventions d'investissement	405 839	306 761
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-10 067 962	-16 406 105
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	527 326	1 174 799
Provisions pour charges	10 437 826	7 612 142
PROVISIONS	10 965 152	8 786 941
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 821 502	821 502
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		40
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 459 948	8 264 238
Dettes fiscales et sociales	14 999 824	13 034 503
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	517 265	85 671
Autres dettes	17 656 974	34 802 116
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	3 704 780	2 773 038
DETTES	53 160 294	59 781 107
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	54 057 484	52 161 943

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	181 692		181 692	140 292
Production vendue de biens	38 989 875		38 989 875	40 677 730
Production vendue de services	28 640 819		28 640 819	26 064 902
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	67 812 385		67 812 385	66 882 924
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			993 086	506 299
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 477 622	1 088 794
Autres produits			272 152	274 969
PRODUITS D'EXPLOITATION			71 555 245	68 752 987
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			236 597	136 322
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			3 361 786	3 696 187
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			15 199	136 053
Autres achats et charges externes			27 355 411	26 731 454
Impôts, taxes et versements assimilés			1 633 880	1 521 685
Salaires et traitements			29 810 168	30 085 511
Charges sociales			12 298 523	12 053 755
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			687 259	585 881
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			35 255	155 261
Dotations aux provisions				91 425
Autres charges			83 872	105 776
CHARGES D'EXPLOITATION			75 517 951	75 299 309
RESULTAT D'EXPLOITATION			-3 962 706	-6 546 323
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			259 423	115
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 346	2 437
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			579 107	269 764
Différences positives de change				38
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			839 875	272 354
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			71 847	136 082
Intérêts et charges assimilées			642 367	139 845
Différences négatives de change			33	141
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			714 247	276 068
RESULTAT FINANCIER			125 628	-3 714
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-3 837 079	-6 550 036

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 570 712	3 679 848
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 431 044	75 355
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 926 172	1 645 083
PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 927 928	5 400 286
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 229 140	4 117 957
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 568 535	6 719
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	4 906 110	3 428 989
CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 703 785	7 553 665
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 775 857	-2 153 379
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	81 323 048	74 425 627
TOTAL DES CHARGES	90 935 983	83 129 042
BENEFICE OU PERTE	-9 612 936	-8 703 415

Annexes

1 - Faits marquants de l'exercice

Epidémie de COVID-19

L'année 2021 a été en partie marquée par la reconduction des mesures sanitaires décidées par le Gouvernement (couvre-feu, fermeture d'établissement accueillant du public, mesures de soutien financier, etc.) engendrant la poursuite du plan de continuation de l'activité mise en place par la société (mise en place du télétravail, renégociations des délais de règlements des dettes sociales et fiscales, etc.).

Acquisition de 100 % des titres de l'Avenir Développement par NJJ Presse Sud

Le rachat par NJJ Presse Sud des titres détenus par Nethys à hauteur de 49% dans l'Avenir Développement est intervenu en juillet 2021 conformément aux accords signés entre NJJ Holding et Nethys en date du 12 juillet 2019.

A la suite de cette opération, NJJ Presse Sud détient 100% du capital social et des droits de vote de la société l'Avenir Développement.

Acquisition de 100% des titres de la SAS Groupe Nice-Matin par l'Avenir Développement

Dans le cadre de l'obtention au cours du 1^{er} semestre 2021 de l'agrément ministériel quant à la transformation de la SCIC Nice-Matin en société anonyme, l'Avenir Développement a exercé en date du 30 juin 2021 son option d'achat sur la totalité des actions détenues par la SCIC Nice-Matin conformément aux termes et conditions stipulés par le Pacte d'Associés du 1^{er} février 2020.

A la suite de cette opération, l'Avenir Développement détient 100% du capital social et des droits de vote de la société SAS Groupe Nice-Matin.

Renforcement des fonds propres

L'Avenir Développement a renforcé les fonds propres de la société SAS Groupe Nice-Matin le 14 octobre 2021 via l'incorporation de son compte courant pour 15 852m€ dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par voie d'émission de 15.852.000 actions ordinaires de 1 euro de valeur nominale.

A la suite de cette opération la société SAS Groupe Nice-Matin a ramené ses fonds propres de (16 406) k€ à (554) k€ avant affectation du résultat 2021.

Souscription d'un emprunt bancaire

La société SAS Groupe Nice-Matin a souscrit en novembre 2021 un emprunt de (6 000) k€ auprès des établissements bancaires Caisse d'Epargne et BNP Paribas sur une durée de 60 mois incluant (i) une période de différé de remboursement du capital de 12 mois hors période d'utilisation et (ii) un taux d'intérêt fixe de 1,8%.

Abandons de créances au sein du Groupe

Les différentes sociétés du Groupe ont consenti à des abandons de créances sur l'exercice se décomposant de la manière suivante :

SAS Groupe Nice-Matin / SCI Siège :

- SAS Groupe Nice-Matin détient une créance de 960k€ / SCI Siège détient une créance de 64k€
- Après compensation des créances connexes, SAS Groupe Nice-Matin consent à SCI Siège 896k€
- Retour à meilleure fortune si bénéfice net comptable de 100k€
- Réinscription dans les 6 mois de 64k€

SAS Groupe Nice-Matin / SCI Monaco :

- SAS Groupe Nice-Matin consent un abandon de créance de 2k€
- Retour à meilleure fortune si bénéfice net comptable 1k€
- Réinscription dans les 6 mois de 2k€

SCI PACA / SAS Groupe Nice-Matin :

- SCI PACA détient une créance de 3 640k€
- SCI PACA détient une créance de 18k€
- SCI PACA consent un abandon de créance de 3 658k€
- Retour à meilleure fortune si bénéfice net comptable 100k€

NMTV / SAS Groupe Nice-Matin :

- NMTV détient une créance de 540k€
- SAS Groupe Nice-Matin détient une créance de 6k€
- NMTV consent un abandon de créance de 534k€
- Retour à meilleure fortune si bénéfice net comptable 100k€

SAS Groupe Nice-Matin / NMTV PROD :

- SAS Groupe Nice-Matin détient une créance de 11k€
- SAS Groupe Nice-Matin consent un abandon de créance de 11k€
- Retour à meilleure fortune si bénéfice net comptable 5k€

SAS Groupe Nice-Matin / Editions Gilletta :

- SAS Groupe Nice-Matin détient une créance de 259k€
- SAS Groupe Nice-Matin détient une créance 7k€
- Editions Gilletta détient une créance de 17k€
- Après compensation, SAS Groupe Nice-Matin consent un abandon de créance de 248k€
- Retour à meilleure fortune si bénéfice net comptable 100k€

NM Events / No Limit Events

- NM Events détient une créance de 4k€
- NM Events consent un abandon de créance de 4k€
- Retour à meilleure fortune de 1k€

2 - Composition du capital social

Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres			31/12/2021
Capital social			6 496 001,00€
Prime d'émission			6 554 529,64€
Réserve légale			
Report à nouveau			-13 911 396,27€
Résultat de l'exercice			-9 612 935,60€
Subventions d'investissement			405 839,40€
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres			-10 067 961,83€

La société Avenir Développement détient 100 % du capital avec 6 496 001 actions.

3 - Effectif du personnel au 31/12/2021

Cadres	:	320
Non Cadres	:	395
		715

4 - Provisions pour risques et charges :

Provision pour risques financiers	
NMTV	23 748
NM Training	194 750
Provision litiges	308 828
Provision pour charges diverses	158 000
Provision pour départs PDV	1 612 514
Provision pour départs PDV 2021	2 717 755
Provision indemnité départ retraite	950 938
Provision Clauses de cessions	4 998 619
	10 965 152

5 - Montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

La rémunération des membres des organes de direction n'est pas donnée car cela reviendrait à communiquer une information individuelle.

6 - Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal figurant au compte de résultat de l'exercice est de 79 615 euros.

Les transferts de charges sont composés essentiellement de charges de personnel mis à disposition et de refacturations de prestations de services à d'autres entités du Groupe.

7 - Identité de la société consolidante

Notre société est détenue à 100 % par l'Avenir Développement, la société SAS Groupe Nice Matin et ses filiales seront ensuite consolidées dans les états financiers de la Société Avenir Développement.

8 - Disponibilités

Les liquidités en banque ou en caisse ont été évaluées en leur valeur nominale. Le poste des "Disponibilités" s'élève au terme de l'exercice 2021 à 1 736 980 euros (dont 953 115 € de préfinancement CICE) contre 2 595 524 euros à la clôture du 31 décembre 2020.

9 - Evénements post-clôture**Clôture de la procédure de sauvegarde**

Par jugement en date du 13 juillet 2022, le Tribunal de Commerce de Nice a mis fin à la mission de la SARL XAVIER HUERTAS & ASSOCIES, prise en la personne de Maître Xavier Huertas, en qualité de commissaire à l'exécution du plan de la SAS Groupe Nice-Matin.

Le Tribunal de Commerce de Nice désigne par ailleurs la SARL XAVIER HUERTAS & ASSOCIES, prise en la personne de Maître Xavier Huertas, mandataire ad hoc avec pour mission d'intervenir s'il y a lieu dans la procédure relative à la créance Relais Colis déclarée pour la somme de 83k€.

Plan filière de la presse

Dans le cadre du plan de soutien à la filière presse initié par le Gouvernement, le Groupe Nice-Matin prévoit le départ de 32 salariés sur la période 2022-2023 dans les services Impression / Prépresse / Mécanique / Expéditions / Magasin / Entretien / Electricité / Climatisation / Studio / Informatique.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 54 058 K€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 9 613 K€.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de la Société.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation :

A la date d'arrêt des comptes la Direction de la Société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

La SAS Groupe Nice Matin peut compter sur le soutien financier de la Société Mère Avenir Développement permettant d'assurer la continuité d'exploitation.

- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthode d'évaluation

Dans le cadre de l'évaluation des actifs et notamment des titres, lorsqu'il existe des indices de perte de valeur, la valeur comptable des titres est comparée à la quote-part de situation nette de la société détenue. Lorsque la valeur de la quote-part détenue est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est comptabilisée, ainsi qu'une provision pour risque financier le cas échéant.

Au 31 décembre 2021, la valeur des actifs et passifs a été appréciée selon la méthode précisée au paragraphe ci-dessus et conditionnée par le respect du principe de continuité d'exploitation exposé ci avant.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le poste fonds commercial s'élève à 10 652 K€ brut et se compose des titres de presse d'une valeur de 7 458 K€, d'un droit au bail de 32 K€ et d'un fonds commercial Azur Distribution pour 1 761 K€ déprécié en totalité et depuis le 31/12/2017 le fonds commercial d'Eurosud Communication pour 1 401 K€ déprécié en totalité

Le fonds de commerce inscrit au bilan est constitué des titres de presse Nice Matin, Var Matin et Monaco Matin.

Conformément au règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015, les fonds de commerce ne sont pas amortis, en raison de l'absence d'échéance quant à la durée de leur exploitation mais font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'immobilisation avec sa valeur recouvrable, déterminée comme le montant le plus élevé entre sa juste valeur minorée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La juste valeur minorée des coûts de cession est privilégiée dans les rares cas où une opération récente sur les actifs concernés rend l'information disponible et fiable. Dans l'essentiel des cas, la valeur d'utilité est estimée en utilisant des projections de flux de trésorerie sur la base des prévisions d'exploitation existantes portant sur une période de 5 ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Dans ce cadre les principales hypothèses retenues sont :

- La projection à 5 ans réalisée par le Groupe qui tient compte d'un marché de la presse tendu caractérisé par l'érosion structurelle de la diffusion ;
- Le taux de croissance à long terme retenu de 0,5% qui reflète la volonté du Groupe de faire évoluer son business model vers le digital à plus forte valeur ajoutée ;
- Un taux d'actualisation de 8,00 % appliqué aux flux de trésorerie.

La valeur recouvrable qui ressort du test de dépréciation est supérieure à la valeur comptable des actifs.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur des immobilisations est constituée par le coût d'achat.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. La valeur d'inventaire est appréciée sur la base de critères tels que la valeur de la quote-part dans l'actif net ou les perspectives de rentabilité de la filiale concernée.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Concessions, logiciels et brevets : 2 à 3 ans ;
- Installations techniques : 5 à 10 ans ;
- Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans ;
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 et 15 ans ;
- Matériel de bureau : 2 à 5 ans ;
- Matériel informatique : 2 à 5 ans ;
- Mobilier : 10 ans.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les dépréciations sont comptabilisées au compte de résultat dans la rubrique charges d'exploitation.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Indemnités de fin de carrières

Les engagements pour indemnités de fin de carrière ont fait l'objet d'une évaluation prenant en compte l'ancienneté des salariés, les rémunérations actuelles y compris les charges sociales, leurs évolutions prévisibles ainsi qu'un facteur d'actualisation de la valeur de l'engagement futur. Le calcul des droits acquis est déterminé à partir des conventions et accords en vigueur au sein de la société. Cette évaluation, qui porte sur la totalité du personnel à contrat indéterminé, prend en considération des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel ainsi qu'une probabilité de départ à 67 ans.

Au 31 décembre 2021, le montant de la provision pour indemnité de retraite comptabilisé est de 950 K€.

Nos engagements de retraite ont été comptabilisés en application du règlement ANC 2013-02.

Hypothèses de calculs retenues :

- Modalités de départ : conventions collectives ;
- Départ à la retraite à l'âge de 67 ans ;
- Turn over : 12% (26.52% pour les porteurs de presse) ;
- Taux d'actualisation : 0,6% ;
- Taux d'accroissement des salaires : néant ;
- Table de mortalité hommes / femmes ;
- Taux de charges sociales : 40%.

Engagements hors bilanEngagements donnés

Dans le cadre du plan de départ volontaire signé le 06/03/2017 et dont la période d'ouverture au volontariat s'est achevée le 30/11/2017.

Pour les salariés qui ont accepté de partir dans le cadre du parcours D : « Dispositifs d'accompagnement de fin de carrière » et qui effectuent leur préavis à mi-temps, la société s'est engagée à prendre en charge les cotisations de retraites calculées comme si le salarié avait poursuivi son activité à temps complet.

Dans le cadre du plan de départ volontaire signé le 12/05/2021, la société s'est engagée à verser notamment, en plus des indemnités de départ (provisionnées au 31/12/2021), une indemnité (congrés de reclassement volontaire) comprise entre 65% et 75% du salaire pendant une durée pouvant aller jusqu'à 24 mois.

Dans le cadre de la gestion du CICE, la société incluant le CICE de la société Eurosud Communication a cédé à l'organisme de financement BPI France Financement, les créances qu'elle détient sur l'Etat au titre du CICE de l'année 2017 pour un total de 953 K€ (165 K€ pour Eurosud).

Un préfinancement a été obtenu à hauteur de 821 K€ (156 K€ pour Eurosud).

Engagements reçus

Un nouvel échéancier URSSAF concernant les mois de novembre et décembre 2020 (2 586 k€) ainsi que les mois de mars et avril 2021 (1 021 k€ + 951 k€) à été mis en place pour un montant de 4 558 k€ suite aux mesures gouvernementales d'aides aux entreprises.

Le montant mensuel de 126,6 k€ sur 36 mois du 01/01/2022 au 31/12/2024

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 670 752		129 038
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	12 435		106 232
Install. techniques, matériel et outillage ind.	5 209 588		1 408 641
Installations générales, agenc., aménag.	359 236		817 239
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	58 810		377 655
Emballages récupérables et divers	2 236		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 642 305		2 709 767
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	25 834 929		350 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	769 519		1 798 031
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	26 604 448		2 148 031
TOTAL GENERAL	43 917 505		4 986 835

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			11 799 790	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			118 667	
Installations techn., matériel et outillages ind.	2 079		6 616 150	
Installations générales, agencements divers	466		1 176 009	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			436 465	
Emballages récupérables et divers			2 236	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 545		8 349 526	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations	323 691		25 861 238	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	1 987 183		580 366	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 310 874		26 441 605	
TOTAL GENERAL	2 313 419		46 590 921	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	789 981	108 138		898 119
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	789 981	108 138		898 119
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	1 582	3 546		5 128
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 404 497	505 125		2 909 621
Installations générales, agenc. et aménag. divers	181 649	51 542		233 191
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 755	18 907		42 662
Emballages récupérables, divers	2 236			2 236
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 613 719	579 120		3 192 839
TOTAL GENERAL	3 403 700	687 259		4 090 959

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid. encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
SCI NICE MATIN SIEGE	1 746 180	100	24 651 730 24 651 730		36 700	978 895
SCI NICE MATIN AGENCES PACA	1 222 144	99	1 172 300 1 172 300		221 300	-3 346 081
SNC NMTV	8 000 -24 569	100		2 2	70 000	722 902 -531 221
SARL LES EDITIONS GILLETTA	52 890 100 774	100		1	51 000	393 500 184 835
SAS NM EVENTS	90 700 27 309	100	27 310 27 310		369 600	-63 394
SCI AGENCE MONACO	1 10	99		1 1	400	2 045
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
EURL NM TRAINING	1 000 -194 750	100	1 000 1 000		3 600	-48 099
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	450 041		141 213	308 828
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	7 612 142	4 748 110	2 080 426	10 279 826
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	724 758	229 847	578 107	376 498
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	8 786 941	4 977 957	2 799 746	10 965 152
Dépréciations immobilisations incorporelles	3 162 054			3 162 054
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	1 001		1 000	1
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	423 290	35 255	31 733	426 812
Autres dépréciations	907 000		533 800	373 200
DEPRECIATIONS	4 493 345	35 255	566 533	3 962 067
TOTAL GENERAL	13 280 286	5 013 212	3 366 279	14 927 219
Dotations et reprises d'exploitation		35 255	861 000	
Dotations et reprises financières		71 847	579 107	
Dotations et reprises exceptionnelles		4 906 110	1 926 172	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES		Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières		580 366	580 366		
Clients douteux ou litigieux		577 674	577 674		
Autres créances clients		6 621 845	6 621 845		
Créance représentative de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés		1 592 683	1 592 683		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		9 881	9 881		
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices					
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée		914 406	914 406		
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés					
Etat, autres collectivités : créances diverses		217 494	217 494		
Groupe et associés		445 491	445 491		
Débiteurs divers		2 154 737	2 154 737		
Charges constatées d'avance		397 799	397 799		
TOTAL GENERAL		13 512 377	13 512 377		
Montant des prêts accordés en cours d'exercice					
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
ETAT DES DETTES		Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine		821 502	821 502		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine		6 000 000		6 000 000	
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		9 459 948	9 459 948		
Personnel et comptes rattachés		3 199 003	3 199 003		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		9 040 440	9 040 440		
Etat : impôt sur les bénéfices					
Etat : taxe sur la valeur ajoutée		1 689 516	1 689 516		
Etat : obligations cautionnées					
Etat : autres impôts, taxes et assimilés		1 070 865	1 070 865		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		517 265	517 265		
Groupe et associés		16 766 858	16 766 858		
Autres dettes		890 116	890 116		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		3 704 780	3 704 780		
TOTAL GENERAL		53 160 294	47 160 294	6 000 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		6 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		40			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés					

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH				
40810000	FOUR FACT NON PARVEN	34 887,00		34 887,00
40811000	FOUR FACT NON PARVEN		24 898,45	-24 898,45
40880000	FOUR FNP MANUEL	620 308,92	1 018 662,11	-398 353,19
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH		655 195,92	1 043 560,56	-388 364,64
AUTRES DETTES				
46860220	CAP HONORAIRES CORRE	40 983,00	41 329,00	-346,00
46860253	CAP FRAIS REDACTION	29 295,00	32 684,00	-3 389,00
46860270	CH A PAYER FRS BANC	1 513,77		1 513,77
TOTAL AUTRES DETTES		71 791,77	74 013,00	-2 221,23
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	DETTE PROV CONG PAYE	2 928 942,00	3 309 730,00	-380 788,00
42860000	PERS CHARGE A PAYER	176 367,00	78 300,00	98 067,00
42862000	DETTE RTT PORTEURS	26 426,16	26 829,20	-403,04
43861000	CH SOC S/DETTES PERS	77 969,00		77 969,00
43862200	CH SOC S/DETTE RTT	7 963,17	8 286,76	-323,59
43868000	CHARGES SOC SUR CP	1 113 236,00	1 271 181,00	-157 945,00
43868230	ORGANISME CITEO	30 000,00	20 392,00	9 608,00
44860000	ETAT CH A PAYER DIV.	17 138,00	14 949,00	2 189,00
44861000	ETAT TAXE D'APPRENTI		96 221,15	-96 221,15
44863000	ETAT FORM PROF CONT	737 234,76	341 228,72	396 006,04
44865000	CAP IMPOTS DIVERS	78 000,00	79 078,00	-1 078,00
44865100	CAP PS ORGANIC	111,00	105 474,00	-105 363,00
44868000	ETAT CH FISC SUR CP	82 034,00	92 847,00	-10 813,00
44868200	CH FISC S/DETT PERS	796,43	828,40	-31,97
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		5 276 217,52	5 445 345,23	-169 127,71
TOTAL CHARGES A PAYER		6 003 205,21	6 562 918,79	-559 713,58

Charges et produits constatés
d'avance

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48606010	CH CONST AV AVEC TVA	6 245,22	328,55	5 916,67
48606020	C.C.A.V. AV TVA LETT	359 437,21	352 552,78	6 884,43
48606870	CCA BONS D'ACHATS	29 870,00	7 190,00	22 680,00
48606880	AUTRE CCA	2 247,00	3 010,00	-763,00
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		397 799,43	363 081,33	34 718,10
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48710025	ABO KIDS MATIN	-324,86	-225,05	-99,81
48710026	ABO ADRESSES MAIL	-6 985,84	-12 288,27	5 302,43
48710052	ABO PORT-POSTES NM	-2 095 522,53	-1 574 609,81	-520 912,72
48710053	ABO PORT-POSTES VM	-1 359 171,79	-1 020 855,00	-338 316,79
48710058	ABO NUMERIQUES VM	-82 220,83	-59 536,77	-22 684,06
48710059	ABO NUMERIQUES NM	-160 554,33	-105 522,63	-55 031,70
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-3 704 780,18	-2 773 037,53	-931 742,65

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41880000	CLIENTS FAE AUX.	144 969,00	144 892,54	76,46
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		144 969,00	144 892,54	76,46
AUTRES CREANCES				
46870000	PRODUITS A RECEVOIR	395 000,00		395 000,00
TOTAL AUTRES CREANCES		395 000,00		395 000,00
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		539 969,00	144 892,54	395 076,46

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	6 496 001	15 852 000	15 852 000	1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		-16 406 105
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		-16 406 105
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital	15 852 000	15 852 000
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement	75 126	174 205
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		15 852 000
Résultat de l'exercice	9 612 936	
	SOLDE	6 338 143
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		-10 067 962

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020	%
JOURNAUX	40 240 289		40 240 289	41 885 778	-3,93 %
PUBLICITE NETTE	22 399 772		22 399 772	20 674 854	8,34 %
VENTES DE MARCHANDISES	181 692		181 692	140 292	29,51 %
PRODUITS RESIDUELS	126 572		126 572	33 077	282,66 %
PRESTATIONS PORTAGE	1 261 185		1 261 185	1 235 342	2,09 %
ACTIVITES ANNEXES	3 602 875		3 602 875	2 913 581	23,66 %
TOTAL	67 812 385		67 812 385	66 882 924	1,39 %

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Procès - litiges	64 326	
Amendes et pénalités	18 208	
Charges exceptionnelles - fournisseurs honoraires except	1 004 374	
clauses de cession	826 691	
convention de reclassement	48 000	
Charges départs	5 945 124	
Provisions pour départs	4 906 110	
Vnc titres de participations cedes	323 691	
Charges abandons de créances	1 244 844	
Charges sur exercices antérieurs	322 415	
TOTAL	14 703 783	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Profit sur fournisseurs	61 823	
Gains clients créditeurs	76 348	
Quote part de subvention	75 126	
Reprises provisions départs	1 926 172	
Abandon dette litige	2 503 027	
Divers	5 861	
Abandon de Créances	4 279 570	
TOTAL	8 927 927	

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
AVENIR DEVELOPPEMENT 95 Rue de Liège 4000 Liege		6 496 001	100,00 %

	FILIALES							
POSTES	NMTV PRODUCTIONS	GILLETTA	NMTV	SAS NM EVENTS	SCI NM SIEGE	NM TRAINING	SCI AGENCES PACA	SCI MONACO
Participations (brutes)		1	2	27 309	24 651 733	1 000	1 172 298	0,99
Créances diverses								
Créances clients et comptes rattachés	2 400	8 776	3 468	7 842		203 645		
Prêts et avances consenties	800	51 000		369 600		3 600		400
Emprunts et dettes financières diverses			70 000		36 700		221 300	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		539		526 727	55 000	46 800	22 536	
Autres dettes		19 198		114 661				264
Produits de participation								
Autres produits financiers								
Charges financières								